

UNIVERSITE STRASBOURG

**Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2024**

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2024 :

Monsieur MELY Yves, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur RENAUD Pierre, professeur des universités de classe exceptionnelle, vice-président, Institut national de sciences appliquées de Strasbourg, Strasbourg.

Madame CACCOMO-GARCIA Elodie, ingénieure d'études hors classe, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame PETITHORY Tatiana, ingénieure d'études hors classe, Centre national de la recherche scientifique, Mulhouse.

Monsieur STUPAR Vasile, ingénieur de recherche INSERM, Institut national de la Santé et de la recherche Médicale, La Tronche.

Madame SALEHI Hamideh, maître de conférences de classe normale, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Strasbourg, le 27 août 2024

La Directrice générale des services  
de l'Université de Strasbourg



Valérie GIBERT